

S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES :

Propositions pour une transformation accélérée des territoires et des organisations



L'adaptation aux changements climatiques portée par une demande croissante d'expertise et d'appui des acteurs publics et privés

L'année 2019 aura marqué la montée en puissance de l'adaptation aux changements climatiques à l'échelle internationale, tant au sein des négociations de la COP 25 que par le lancement de la Global Commission on Adaptation, portée par des personnalités de haut niveau provenant à la fois du monde économique, politique et institutionnel, ou encore la création de la norme ISO 14090 sur l'adaptation aux changements climatiques. Ces cadres institutionnels et réglementaires permettent une meilleure prise en compte de l'adaptation dans les organisations, dont les plus volontaires expriment progressivement le besoin d'appuis et d'expertises (théoriques, économiques, techniques) pour comprendre et intégrer cet enjeu dans leurs activités.

Pendant, encore perçue comme une résignation, la mise en œuvre de l'adaptation peine encore à se réaliser sur le terrain, en raison aussi de la difficulté d'appréhension du sujet et des multiples freins (financiers, techniques, humains, institutionnels etc.) auxquels elle est confrontée. Pourtant, l'accroissement visible des phénomènes climatiques extrêmes sur tous les continents nous impose d'accélérer sa mise en œuvre. Dans ce contexte, il apparaît essentiel de poursuivre nos efforts pour que chacun, notamment les dirigeants, saisisse les éléments clés de ce concept et puisse le décliner en actes.

Dans cette optique, après avoir publié en 2017, avec le CNRS, le livre « L'adaptation au changement climatique : une question de sociétés », le Comité 21 a achevé en 2019 la première phase du programme d'accompagnement de ses membres, visant à créer une culture commune autour de ces enjeux et ainsi lever les freins pour agir. La mise en œuvre de l'adaptation sera de nouveau au cœur de la deuxième phase de ce programme d'accompagnement, qui débutera en mars 2020 et abordera les stratégies d'adaptation à travers une approche sectorielle (énergie, bâtiment, agriculture, eau, transport...).

En parallèle, le Comité 21 publie une note de position, assortie de recommandations. Celles-ci, en partie issues des principaux enseignements de notre programme, ont pour but d'accélérer l'intégration de l'adaptation dans les stratégies des organisations publiques et privées, dépasser les principaux défis à surmonter, comprendre l'état d'avancement et le potentiel des acteurs, entreprises et collectivités, ainsi que découvrir des initiatives pionnières dans de nombreux secteurs ou territoires au paysage différent.

3 messages clés pour mieux comprendre les défis de la mise en œuvre de l'adaptation aux changements climatiques



L'adaptation est une **problématique complexe, climatique**, mais aussi **sociétale**, de grande ampleur et qui s'ajoute à la multitude d'autres urgences de ce début de siècle. C'est pourquoi il s'agit avant tout d'un « concept-cadre » qui permet d'analyser la durabilité des aménagements, des activités et des comportements actuellement en place dans les territoires et les activités. Dès lors, appréhender l'adaptation suppose d'adopter une approche écosystémique et une démarche « intercognitive » face à une évolution sociétale et climatique globale complexe. Les seules solutions techniques ne suffiront pas.



Sa mise en œuvre nécessite de **décloisonner** les différents enjeux, les acteurs et leurs logiques d'action, et d'intégrer la **dynamique sociale** dans les stratégies d'adaptation. En effet, agir collectivement pour créer de « nouveaux récits » est une dimension essentielle à la réussite des projets d'adaptation. La **dynamique locale** est également primordiale, et l'échelon local est indéniablement le plus pertinent pour s'assurer que les stratégies intègrent bien les spécificités socio-économiques des territoires, au même plan que leurs caractéristiques géographiques.



Un réel défi demeure dans la **mesure de l'adaptation**, sujet sur lequel il convient de travailler davantage pour trouver des **indicateurs** pertinents, et donc bien souvent **locaux**. Souvent, cette métrique repose sur une combinaison d'indicateurs, qualitatifs et quantitatifs, complexes à appréhender ou à croiser, ce qui constitue un frein à la mise en œuvre de politiques d'adaptation et à leur suivi. Aussi **l'eau et la biodiversité**, la plupart du temps au cœur des solutions d'adaptation, jouent, selon nous, un rôle clé dans la métrique de l'adaptation aux changements climatiques. Cette complexité empêche parfois de comptabiliser certaines actions comme étant de l'adaptation, alors même que leurs bénéfices face aux impacts climatiques peuvent être considérables.



12 propositions pour une transformation accélérée des territoires et des organisations

→ Les solutions pour les collectivités et des citoyens

- Une **Loi-Cadre sur l'adaptation** afin d'installer l'adaptation au niveau des exigences à venir ;
- Proposer à tous les **élus** (ou re-élus) une **formation** sur les enjeux climatiques et sur l'adaptation ;
- **Revoir les documents de planification territoriale aux mêmes échéances** pour favoriser une meilleure articulation et cohérence entre eux et y inclure de manière systématique une partie sur l'adaptation aux changements climatiques ;
- Impliquer davantage les citoyens pour trouver les meilleures solutions d'adaptation et les rendre plus acceptables.

→ Les solutions pour les entreprises

- Rendre **obligatoire la cartographie des risques** que peut subir l'entreprise elle-même à la suite des conséquences des dérèglements climatiques et de l'effondrement de la biodiversité ;
- Développer systématiquement dans les rapports intégrés la **cible 1 de l'ODD13**, soit l'adaptation aux changements climatiques ;
- Développer une **méthodologie** permettant de mieux mesurer les coûts évités et les bénéfices obtenus grâce aux actions d'adaptation ;
- **Identifier les spécificités des stratégies d'adaptation par filières économiques** croisées avec les enjeux des territoires.

→ Les solutions pour tous

- Renforcer les pôles sur l'adaptation de **l'ONERC**, des **DREAL**, et créer un service plus important au Ministère ;
- Créer un **Fonds de recherche** axé sur l'étude des freins et leviers à la mise en place d'actions d'adaptation aux changements climatiques ;
- Mobiliser tous les outils scientifiques et techniques, ainsi que **l'intelligence artificielle** au service des plans d'adaptation ;
- Intégrer les **sciences cognitives** dans les formations au développement durable pour mieux dépasser les freins à la mise en œuvre de l'adaptation aux changements climatiques.

Avec le soutien



En savoir plus

Le Comité 21, association française pour le développement durable

Né à la suite du Sommet de la Terre de RIO (1992), avec à sa tête comme présidente actuelle, Bettina Laville, l'association réunit la force du plus grand réseau multi-acteurs dédié au développement durable (près de 400 adhérents : entreprises, collectivités, associations, institutionnels, établissements d'enseignement et médias, citoyens et personnalités), dans l'esprit de l'ODD 17, incarné avant l'heure depuis près de 25 ans ! Anticiper, Accompagner, Transformer : le Comité 21 contribue ainsi à transformer la société vers un modèle durable en s'appuyant sur l'Agenda 2030 et les 17 Objectifs mondiaux du développement durable (ODD), aussi bien au niveau territorial, national, européen qu'international.

Pour nous suivre : www.comite21.org



Réseau National
102 avenue des Ternes
75017 Paris
Tél. : 01 55 34 75 21

comite21@comite21.org

Réseau Grand Ouest
3, Bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80

grandouest@comite21.org

www.comite21.org
www.comite21.grandouest.org

